

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES  
DE LA  
**BONNE SAINTE ANNE**

DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de N<sup>rs</sup>. SS. les Archevêques et Evêques de Québec,  
Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Lévis et St-Hyacinthe.



Gloriosa dicta en 11 de 10 (Ps 26)

On ne voit de vous d'admirables choses. (Ps. 36.)

O Grand sainte Anne, priez pour nous.

S'adresser au Rév. C. E. Olivier, Gérant des "Annales"  
Collège de Lévis, Lévis.—Prix de l'abonnement : 35 centimes.

Imprimerie de Léger Brousseau, 2, rue Beaud, Québec.

# ANNALES

DE LA

## BONNE STE ANNE DE BEAUPRE.

---

REDACTEURS-PROPRIETAIRES Les directeurs du collège de Lévis

---

### SOMMAIRE :

—  
Avantages.—Souh its de bonne année.— Nos étrennes.—Cantique des Arzonnais à sainte Anne.—Saint François de Sales.—L'Eglise et l'ouvrier.—Actions de grâces.—Pensées.—Faveurs obtenues.—Dons pour le sanctuaire —Dons pour la cloche.—Recommandations aux prières.

---

Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; fr 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

---

### AVANTAGES.

—  
1o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

### SOUHAITS DE BONNE ANNÉE.

—  
Cœur sacré de Jésus, que la nouvelle année  
T'offre un tribut d'amour ;  
Qu'en elle avec éclat, bien plus qu'en son aînée,  
Resplendisse ton jour ;  
Qu'au pied de tes autels, la rose et le cinname  
Exhalent leur encens,  
Et que des saints désirs rien n'arrête la flamme  
Dans nos cœurs frémissants.

Que tous les malheureux dont la bouche blasphème  
 Confessent leurs écarts  
 Et leur aveuglement ; sur leur misère extrême  
 Abaisse tes regards.  
 Ils viendront vers toi, vaincus par la tendresse  
 D'un amour infini ;  
 Par des milliers de cœurs que le remords offense  
 Ton nom sera béni.

Que de l'aube à la nuit et du soir à l'aurore,  
 Les amis de la loi  
 Viennent te vénérer au temple où l'on t'adore,  
 Et s'immolent pour toi !  
 Que l'arôme embaumé de dévotes prières  
 Vers toi promette l'essor,  
 Et que pour te chanter l'ange des sanctuaires  
 Tienne la harpe d'or.

Que ton règne sacré s'étende sur le monde,  
 Aimable Sacré-Cœur !  
 Que sous ton sceptre d'or la charité féconde  
 T'offre un trône vainqueur ;  
 Que les peuples sauvés par ton amour suprême  
 Te reconnaissent Roi,  
 T'offrant, libres et fiers, le riche diadème  
 Qui n'appartient qu'à toi.

L. BOULET.

—ooo—

### NOS ÉTRENNES.

Encore des étrennes, cette année ! Mais cela passe en coutume. A présent que vous vous y êtes habitués, chers lecteurs, il faut bien que nous vous envoyions tous les ans un petit cadeau. Heureusement que notre digne imprimeur vient à notre secours et nous permet ainsi de faire les généreux dans le *temps des fêtes*. Mais ce cadeau, quel sera-t-il ? Des neuvaines et des mois,

vous en avez déjà une collection. Au contraire, des souhaits du jour de l'an, on ne saurait trop vous en adresser. Il faut toutefois deviner juste ce qu'il faut souhaiter à chacun. Convaincus de notre insuffisance à faire un tel discernement, nous nous sommes adressés à un illustre docteur de l'Eglise, saint François de Sales, dont la fête aura lieu vers la fin de janvier. Ce grand saint était si doux, si charitable, si spirituel, si aimable et si éclairé, il savait si bien "se faire tout à tous", que chacun trouvera dans les *Souhaits* tout ce qui lui convient et ce qui peut contribuer à son bonheur.

## CANTIQUE DES ARZONNAIS A SAINTE ANNE

C'est pendant une des guerres qui désolèrent le règne de Louis XV. Un certain nombre de marins, enfants d'Arzon (Bretagne), étaient embarqués sur un navire du roi engagé dans un terrible combat naval.

Les Bretons soutenaient le feu avec un énergique courage ; mais cela ne les empêchait pas de gémir en pensant qu'ils allaient succomber loin de leur chère province. Tout à coup, un souvenir traversa leur esprit. Le nom de la glorieuse patronne, à laquelle, petits enfants, leurs mères les avaient consacrés, monta du cœur sur leurs lèvres. Ils firent vœu de se rendre *pièds nus*, du premier port où ils pourraient débarquer, à la chapelle vénérée de Sainte-Anne d'Auray.

La prière fut entendue. Pas un des marins bretons ne périt, alors qu'autour d'eux la mort frappait impitoyable. Le vœu s'accomplit en grande solennité ; un navire en miniature porté alternativement sur les épaules de chacun des marins, fut offert à la protectrice de la Bretagne, et un cantique spécial fut composé pour célébrer plus dignement sainte Anne. Pendant longtemps, chaque année, à la fête nommée le *Grand Pardon*, le 26 juillet, une députation d'Arzonnais venait

s'agenouiller dans la vieille chapelle, et le cant' se  
était religieusement chanté. Le chante-t-on encore ?  
Nous n'avons pu le savoir avec certitude, mais en tout  
cas, cette coutume n'aurait pas été depuis longtemps  
abandonnée.

Le cantique des Arzonnais est plein de naïve poésie,  
de reconnaissance vive et affectueuse. Voici comme  
il nous été traduit :

1. Saluons avec dévotion  
Madame sainte Anne.  
Disons-lui de cœur  
Dans cette chapelle :

*Refrain* :—Sainte Anne, notre patronne,  
Secourez-nous dans le danger ;  
Soyez notre avocate  
Auprès de Jésus, notre Sauveur.

2. Sainte Anne, mère de la Vierge,  
A coup sûr est puissante.  
Sa fille est Reine des cieux,  
Véritable mère du Sauveur.

*Refrain* :—Sainte Anne, etc.

3. Tout chrétien, à sainte Anne,  
Dans la peine s'adresse avec confiance.  
A elle on se voue ;  
Dans ses chapelles on va prier.

*Refrain* :—Sainte Anne, etc.

4. La mère, pour son enfant,  
A madame sainte Anne  
Chaque jour adresse une prière,  
Et son enfant apprend d'elle à chanter :

*Refrain* :—Sainte Anne, etc.

5. Le soldat, en allant à l'armée,  
A madame sainte Anne  
Se recommandera, et alors  
Marchera en chantant :

*Refrain* :—Sainto Anno, etc.

6. Si la tempête éclate,  
Le nautonnier priera  
Sa patronne, sainte Anne,  
Et sans crainte, il chantera :

*Refrain* :—Sainto Anne, etc.

7. Le labourer, dans la plaine,  
Pour se reposer,  
Essuie la sueur de son front,  
Et se met à chanter :

*Refrain* :—Sainto Anne, etc.

8. Le prêtre, sur la cîme de la colline,  
Au milieu de son troupeau,  
Souvent à sa patronne  
Vous l'entendez chanter :

*Refrain* :—Sainte Anno, etc.

9. Le matin, en allant à sa journée,  
L'ouvrier invoquera  
Sainte Anne, sa patronne,  
Et avec confiance chantera :

*Refrain* :—Sainte Anne, etc.

10. Dans tous les coins de la Bretagne,  
Madame sainte Anne  
Possède une chapelle, une église :  
Allons y faire le pardon (la fête).

*Refrain* :—Sainte Anne, etc.

11. Comme nos ancêtres, Bretons,  
 Honorons sainte Anne !  
 Quand nous sommes malades ou ruinés,  
 Ne nous laissons point de chanter :

*Refrain* :—Sainte Anne, notre patronne,  
 Secourez-nous dans le danger ;  
 Soyez notre avocate  
 Auprès de Jésus, notre Sauveur.

Il faut, ajoute le vénérable ecclésiastique à qui nous devons cette traduction, il faut avoir entendu chanter ce cantique par des centaines de pèlerins, pour se faire une idée des racines profondes que le culte de la mère de Marie a jetées dans le cœur des Bretons.



## SAINT FRANÇOIS DE SALES.

(29 janvier)

Il faudrait rapporter toute la vie de saint François de Sales, si l'on voulait raconter tous les traits de sa douceur et de sa charité. Bornons-nous à deux ou trois.

Il avait un domestique adonné au vin ; un jour que le malheureux en avait encore pris plus que d'ordinaire, il oublia de se retirer à temps, et il ne revint au palais que bien avant dans la nuit, lorsque toutes les portes étaient fermées, selon l'usage. Il frappa, il cria longtemps, mais en vain. Le saint, voyant qu'on ne répondait point, se lève et va lui-même ouvrir à ce domestique, qui, dans l'état où il était, ne savait guère ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait, et même avait peine à se soutenir. Le saint, touché de compassion, le conduisit par la main, le mena dans sa chambre, et porta la bonté jusqu'à l'aider à se déshabiller ; ensuite,

L'ayant mis tranquillement dans son lit, il se retira et va prier le Seigneur pour lui. Le lendemain, ce domestique fut en état de se rappeler que c'était le saint évêque qui l'avait reçu et lui avait rendu tous ces services ; il évitait sa présence, n'osant paraître devant lui ; le saint, au contraire, cherchait l'occasion de lui parler seul. Il trouva, en effet, un moment, et lui dit avec sa douceur ordinaire : " Il y a apparence qu'hier vous étiez malade : qu'en dites-vous ? " Ce mot, prononcé avec une douceur ineffable, fut comme un coup de foudre qui atterra cet homme ; il se prosterna devant le saint, lui avoua humblement sa faute, lui en demanda mille fois pardon. Il était aisé de fléchir le saint : sa charité lui parlait toujours en faveur des coupables qui reconnaissent leurs torts. Il jugea cependant nécessaire de profiter de l'occasion pour donner des avis salutaires à ce domestique. " Je vous pardonne, lui dit-il toujours avec la même bonté ; mais faites attention au triste état où vous vous mettez ; il peut vous arriver mille accidents : vous pouvez tomber ; on peut vous insulter ; vous ruinez votre santé ; mais ce qu'il y a de plus triste, vous perdez votre âme, vous offensez Dieu, vous causez du scandale ; et, si vous aviez le malheur de mourir dans cet état, que deviendriez-vous, et comment iriez-vous paraître devant Dieu ? "

Le domestique, touché jusqu'aux larmes, et pénétré de la plus vive douleur, promet de ne plus boire de vin durant sa vie. " Non, répondit le saint, Dieu n'en demande pas tant de vous ; mais ce que je vous ordonne, c'est pendant un temps de ne boire que moitié vin et moitié eau. A présent, mon ami, pensez à vous réconcilier avec Dieu ; allez vous confesser après vous être saintement préparé, et dans la suite vivez en bon chrétien. " Le domestique obéit et vint se confesser au saint évêque, qu'il regarda désormais comme son père ; il lui fut constamment attaché toute sa vie, et le servit désormais avec toute la fidélité et

tout le zèle possibles. Heureux d'avoir trouvé un si bon maître ! plus heureux d'avoir fidèlement suivi ses avis salutaires !

Un homme du monde que la passion avait mis hors de lui vint un jour aborder le saint. Dans la fureur qui le transportait, il voyait contre lui tout ce que la colère, la violence, l'emportement et la haine peuvent inspirer : menaces, injures, imprécations, mépris, outrages, tout fut employé. Le saint, sans montrer la moindre émotion, laissa vomir à cet homme tout le fiel et le venin dont il était rempli ; quand il eut cessé, saint François de Sales ne lui dit que ces deux paroles : " Monsieur je vous prie que vous sachiez que, quand vous m'auriez arraché un œil, je vous regarderais encore de l'autre aussi affectueusement que le meilleur ami que j'aie au monde. " Est-ce un homme doux ou la douceur même qui parle ainsi ? Mais pour se modérer, se posséder à ce point dans de pareilles circonstances, que de victoires ne faut-il pas avoir déjà remportées sur soi-même !

Dans une autre occasion à peu près semblable, saint François de Sales essuya le même traitement, et montra la même douceur. Un homme de condition lui fit demander un poste pour quelqu'un qui l'intéressait. Le saint ne crut pas devoir l'accorder en conscience. Celui qui le sollicitait, indigné du refus, vint s'en plaindre au saint, et, dans sa colère, le traita de la manière la plus indigne et la plus outrageante, sans que le saint évêque témoignât la moindre altération de visage et de sentiments. Cet homme furieux s'étant retiré, le frère de saint François de Sales, qui avait été présent à tout, lui dit qu'il aurait dû répondre à cet homme emporté, qu'après tout il ne convenait pas de se laisser ainsi mépriser et avilir quand on est en place. Comme le saint ne répondait rien, son frère, étonné de cet espèce d'insensibilité : " Nous sommes seuls, lui dit-il, parlez-moi avec confiance, je vous en prie, ne dissimulez point. N'avez-

vous rien ressenti dans le fond du cœur, et avez-vous été aussi insensible intérieurement que vous l'avez été au dehors ?—Voulez-vous que je vous parle sincèrement ? répondit le saint : non seulement dans cette occasion, mais dans bien d'autres, je sens la colère bouillonner dans mon cerveau comme fait l'eau dans un pot sur le feu ; mais avec le secours du ciel je mourrai plutôt que de faire ou de dire la moindre chose qui puisse déplaire à Dieu. Je l'ai résolu ; avec l'aide de la grâce j'y serai fidèle. " Ce n'est donc pas par insensibilité de cœur, mais par générosité de vertu, que les saints montrent de la douceur. La raison même nous force de les admirer : quand est-ce que la grâce nous engagera à les imiter ?



## L'ÉGLISE ET L'OUVRIER.

Dans l'antiquité, le peuple juif est le seul qui ait honoré le travail et protégé le travailleur. Dans ses lois, émanées de la Divinité elle-même, le crime de frustrer l'ouvrier de son salaire est mis au rang des plus grands crimes.

Partout ailleurs le travail était méprisé. Les laboureurs eux-mêmes n'avaient pas tardé à subir la réprobation commune. Platon n'hésite pas à dire : " Les laboureurs et les artisans sont privés de la faculté de se connaître eux-mêmes ; c'est pourquoi on estime leur profession vile et sordide, et par conséquent indigne d'un honnête homme." Tous les philosophes de la Grèce savante et lettrée, ou de la grande république romaine, professent le même dédain pour les classes laborieuses. Aristote trouve que leur existence est dépravée et que la vertu n'a rien à faire avec ces foules. Et enfin, Cicéron, résumant dans son *Traité des Devoirs* toute la sagesse antique, regarde comme *sordides et vils* tous ceux dont on paye, non point l'art,

mais la peine. Et il en vient à s'écrier dédaigneusement : "Les artisans sont tous par leur profession gens méprisables, et il ne peut rien y avoir de bon dans un atelier."

Le sort des travailleurs se ressentait naturellement du mépris que la société professait pour eux. Il y avait bien à Rome quelques essais de corporations ou associations qui garantissaient à l'ouvrier la vie matérielle ; mais à quel prix ! Tout membre d'un collège d'ouvriers est rivé à l'association par une chaîne fatale ; il ne peut disposer de ses biens, qui appartiennent à la communauté ; quiconque s'écarte de la corporation y est ramené comme un déserteur de l'armée ; les fils de l'ouvrier sont forcés de subir la profession de leur père, et, pour mieux constater cette dépendance, le travailleur romain est marqué d'un fer rouge.

Qui donc, en cette société païenne si corrompue et si dégradée, va faire reprendre au travail la place qui lui appartient ? Qui donc va émanciper ces millions d'esclaves, d'ouvriers, d'artisans courbés sous un joug si écrasant ? Qui donc va leur rendre leur dignité perdue ? Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu... L'an 15 du règne de Tibère-César, le Christ sortant de l'obscurité de cette vie humble et cachée, de cet atelier de son père adoptif où il a enseveli pendant trente années son humanité sainte, parcourt les campagnes de la Judée, annonçant la paix aux hommes de bonne volonté. Pour ambassadeurs il ne choisit pas des grands de la terre : il prend des pauvres, des ouvriers, des pêcheurs. Fidèles aux enseignements de leur divin Maître, il vont propageant partout l'Évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle ; ils prêchent aux peuples la grande loi du travail ; ils en donnent les premiers l'exemple ; saint Paul, le grand saint Paul, au milieu des fatigues de son apostolat, travaille de ses mains pour pouvoir subvenir aux besoins des pauvres. O noble et magnifique modèle pour tous les ouvriers !

Non seulement l'Église rend aux artisans, aux esclaves, leur dignité d'homme. Elle fait plus : elle les élève aux sublimes fonctions de son sacerdoce et de son épiscopat. Elle fait encore davantage après leur mort. Elle va chercher d'obscurs travailleurs qui, prenant pour modèle Jésus-Ouvrier, ont accompli courageusement leur modeste mission ; elle les place sur ses autels et les offre à la vénération des peuples. Et, depuis des siècles, nous honorons Joseph le charpentier, Geneviève de Paris la pauvre bergère, Alexandre de Syrie le charbonnier, Isidore le laboureur espagnol. Cicéron demandait ce qu'il pouvait y avoir de bon dans une boutique ou dans un atelier : l'Église lui répond en en faisant sortir, depuis dix-neuf siècles, des martyrs et des saints.

Il serait trop long d'énumérer ici ce que, à travers les siècles, les évêques ont fait pour le soulagement et la protection des classes laborieuses. La paix et la trêve de Dieu, les Corporations chrétiennes, les Confréries du moyen âge mériteraient un examen particulier.

Sachons du moins, à l'exemple de l'Église, honorer et respecter tous ceux qui portent noblement et chrétiennement le fardeau de leur labour de chaque jour. Rappelons-nous ce saint du VI<sup>e</sup> siècle qui, distribuant au peuple les eulogies, qui servaient alors de pain bénit, lorsqu'il apercevait les mains calleuses des laboureurs, s'inclinait pour baiser avec un tendre respect ces marques du travail de la semaine. Rappelons-nous enfin ces paroles de l'apôtre saint Paul : "Quiconque ne veut pas travailler ne mérite pas de recevoir à manger."

Gloire à Dieu qui nous a faits ouvriers !

## ACTIONS DE GRACES.

QUÉBEC. — Voulez-vous faire connaître dans les Annales de la bonne sainte Anne une guérison arrivée le vingt de ce mois dans notre famille ? Une de mes sœurs était tombée d'une paralysie nerveuse, pour la troisième fois ; elle était incapable de marcher, même de se remuer un pied, et comme c'était la troisième fois, le médecin pensait que la maladie pouvait s'aggraver. Dans notre grande peine, nous avons eu recours à la bonne sainte Anne qui déjà l'avait guérie d'une maladie semblable. Nous sommes donc partis de St-Roch de Québec pour aller faire notre pèlerinage. Etant arrivée dans le sanctuaire béni de la bonne sainte Anne pour entendre le saint sacrifice de la messe, ma sœur fut déposée sur une chaise devant la statue de cette grande sainte. A peine le moment de la communion était-il arrivé qu'elle put se lever seule et aller communier avec les autres à la sainte table.

M. B.

ST-EDOUARD. — A deux reprises différentes, depuis deux ans, j'ai été frappé d'une maladie étrange qui m'aurait conduit, au dire du médecin, aux portes du tombeau. Je suis père d'une nombreuse famille, engagé dans le commerce, et mon humble existence semble bien nécessaire à ceux que la Providence a groupés autour de moi. Aussi, quelques parents se sont-ils hâtés de recourir, au moment du danger, à l'intercession de la bonne sainte Anne. Ils ont fait de ferventes neuvaines, et, coïncidence frappante, à la fin de chaque neuvaine la terrible maladie lâchait prise, d'une façon subite. J'attribue ma guérison deux fois répétée à la bonne sainte Anne, et, fidèle à la promesse que j'en ai faite, je vous demande respectueusement, Monsieur, de

vouloir bien en rendre compte aux pieux lecteurs des *Annales*.

FERDINAND COULOMBE.

CAP SAINT-IGNACE.—Dans le mois de mars dernier ma mère tomba malade. Le médecin appelé auprès d'elle laissa entendre qu'elle était en danger. Dans mon désespoir, je m'enfermai seule dans une chambre, et tout éplorée, je me recommandai à la bonne sainte Anne. Je lui représentai que si notre mère nous était ravie nous resterions, ma sœur et moi, sans guide. Enfin je la suppliai de guérir maman. Je me rendis ensuite au lit de la malade. Il me sembla que déjà la bonne sainte Anne m'avait exaucée. Dans la nuit, maman tomba dans une grande faiblesse. Je ne me laissai pas décourager et m'adressai encore à la bonne sainte Anne. Je lui fis plusieurs promesses, entre autres celle de faire publier cette guérison dans les *Annales* si je l'obtenais. Sainte Anne m'a exaucée ; car au bout de quelques jours maman fut rétablie et elle put bientôt vaquer aux occupations du ménage.

UNE ABONNÉE.

31 octobre 1885.

SAINT-LÉON DE STANDON.—Une de mes sœurs, de Saint-Onésime, me prie de vous écrire pour l'accomplissement d'une promesse qu'elle a faite.

Après m'avoir dit que depuis le mois d'août il y a toujours eu des malades dans sa famille et m'avoir annoncé que son mari a été bien malade de la picote, elle poursuit ainsi : " Ensuite, notre petit garçon a été " aussi pris de variole ; lui, il ne lui en fallait pas plus " pour mourir ; il en a eu assez, qu'il a été neuf jours " sans voir clair et n'était pas même capable de man- " ger. J'avais bien peur qu'il ne vînt à perdre la vue " ou qu'il ne restât avec d'autres infirmités encore. " Mais, grâce à la bonne sainte Anne, à laquelle j'at- " tribue sa guérison, il est parfaitement bien et n'est

“ pas resté gravé pour la peine. A présent, il ne me  
 “ reste plus qu'à remercier la bonne sainte Anne et à  
 “ m'acquitter de ma promesse..... ”

J'espère que vous voudrez bien condescendre aux  
 désirs de ma sœur, au nom de laquelle je vous remercie  
 d'avance.

P. D., Ptre.

26 novembre 1885.

SAINTE-ALEXANDRE.—Je viens, après tant d'autres,  
 demander l'insertion dans vos *Annales* d'une guérison  
 que j'attribue au puissant secours de la bonne sainte  
 Anne. Le printemps dernier, mon fils âgé de 22 ans,  
 et marié depuis quatorze mois, tomba gravement  
 malade des fièvres. Il eut le bonheur d'échapper à la  
 mort. Mais bientôt il eut à la langue un abcès d'une  
 nature tout à fait étrange. Le médecin, plusieurs fois,  
 déclara que le mal était incurable, et causerait bientôt  
 la mort de mon fils. J'eus donc recours à la sainte  
 Anne. Je promis un pèlerinage à son sanctuaire de  
 Beaupré, et l'insertion dans les *Annales* de la guérison  
 de mon enfant, si elle avait lieu par l'assistance de  
 cette grande Sainte.

Deux jours après, le beau-frère de mon fils, venait à  
 Saint-Alexandre, fortuitement accompagné d'un méde-  
 cin qui lança aussitôt l'abcès. Depuis ce moment le  
 malade a été de mieux en mieux. Aujourd'hui, il est  
 complètement rétabli, moins un peu de faiblesse.

Je remercie Dieu ; je remercie la bonne sainte Anne  
 et j'invite ceux qui liront ces lignes, à mettre leur  
 confiance en la grande Thaumaturge du Canada.

Dame F. BÉLANGER.

23 novembre 1885.

BERTHIER.—Madame David Buteau, de Berthier, me  
 prie de porter ce qui suit à votre connaissance, afin  
 que vous le fassiez connaître aux abonnés des *Annales*  
 de la Bonne sainte Anne, si bon vous semble.

Dans le cours de l'été dernier elle fut atteinte d'un mal à peu près inconnu à un bras. J'en eus connaissance dès le commencement, et pressai M. Buteau de faire venir immédiatement un médecin. Ce qui fut fait. Mais, malgré cela, le mal s'accrut avec une rapidité étonnante. Un second médecin n'eut pas plus de succès. Quand je la vis une deuxième fois, elle avait la jointure du coude à découvert, et on eût pu mettre la main dans un enfoncement qui s'était fait entre l'os et les chairs en remontant vers l'épaule. Croyez-moi, c'était une chose impossible à décrire, et j'étais persuadé que, si elle ne perdait pas bientôt la vie, elle perdrait assurément le bras. 1

Madame Buteau fit alors à la bonne sainte Anne un vœu, et la guérison commença et se fit avec grande rapidité. J'ai vu cette dame plusieurs fois depuis lors, et je garantis que depuis longtemps déjà la guérison est achevée. Il y a longtemps aussi qu'elle m'a prié de vous en écrire. Je lui ai d'abord conseillé d'attendre un peu, pour être bien sûr que la guérison était certaine. C'est une couple de mois après qu'elle est venue une seconde fois ; et j'acceptai volontiers la besogne, après avoir vu la marche et le caractère de la maladie, et bien constaté que la guérison est complète depuis environ deux mois et demi à trois mois.

M. H. P.

3 décembre 1885.

—000—

## PENSÉES.

DOULEUR.—Non, mon Dieu, vous n'avez pas fait la douleur pour l'homme, à qui vous avez donné votre amour. Sur le chemin du calvaire où nous marchons après vous, vous avez épuisé toutes les agonies, il n'en reste plus pour décourager nos faiblesses.

Pour qui vous aime et vous suit, la douleur n'existe

pas, il n'y a que l'amour, il n'y a que la joie de la soumission et du sacrifice ; vous avez vaincu la douleur, comme vous avez vaincu la mort.

(L. VEUILLOT.)

ÉPREUVES.—Quiconque a passé sur la terre pour arriver au ciel porte dans le ciel une palme humide. Trempé de sang, ou de sueur, ou de larmes, la palme a été trempée dans les blessures vives souffertes par la foi.

(L. VEUILLOT.)

JÉSUS-CHRIST.—Si la société pouvait, enfin, par un crime plus affreux que le premier déicide, s'éloigner du Christ tout-à-fait, ce serait la nuit antique, mais plus épaisse, sans aurore, sans flambeau, sans espoir ; et Dieu, pour réaliser l'enfer, n'aurait plus qu'à faire descendre l'éternité.

(L. VEUILLOT.)

Jésus-Christ possédera le monde, parce que Dieu lui a donné le monde. Il s'en emparera suivant son droit, à sa manière, par une lente conquête, comme il s'est emparé de tout ce qu'il possède déjà. Nous disons lente : non pour Lui, mais pour nous, qui attendons péniblement son jour. Lui, il a le temps, et nous toute la durée du temps n'est qu'un éclair dans son éternité.

(L. VEUILLOT.)

L'ÉGLISE.—Le monde pour se sauver, a besoin de vérité et de vertu. Eh bien ! le monde ne peut recevoir ni la vérité ni la vertu que de l'Église, et en voici la raison : Dans l'ordre de la pensée, l'Église est seule en possession de l'absolu, et dans l'ordre des actions, elle est seule en possession de la charité.

(DE CORTÈS.)

Nulle institution humaine n'a duré dix-huit siècles. Ce prodige qui serait frappant partout, l'est plus particulièrement au sein de la mobile Europe. Le repos est le supplice de l'Européen.

(J. DE MAISTRE.)

L'illustre racine de Jessé a poussé une tige gracieuse, sur laquelle s'est épanouie une fleur : la racine est Anne, la Mère de Dieu est la tige, la fleur est Jésus-Christ.

(Petit office de Ste Anne.)

—000—

## FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 30 novembre :

Deux grâces extraordinaires. *Ni signature, ni lieu* — Guérison d'une bronchite. *J. P., St-Zéphirin*. — Guérison d'une maladie de cœur et autre. *Mde F. R., Ste-Hélène de Chester*. — Main malade depuis cinq ans, guérie. *Mlle E. C., Sillery*. — Mal d'yeux guéri. *S. O., St-Donat*. — Une grâce. *Une abonnée, St-Romuald*. — Délivrée d'une maladie très grave. *Mde J. L. S., St-Sauveur, Québec*. — Reconnaissance. *L. T., Islet*. — Infirmité disparue. *H. D., St-Cyrille de Wendover*. — Guérison de deux de mes enfants. *A, épouse de F M., St-Bruno*. — J'ai accompli ma promesse et j'ai éprouvé du soulagement. *Abonnée, La Présentation*. — Sainte Anne m'a rendu la santé. *M. A. S. L., Héberville*. — Guérison d'un épiléptique et autres faveurs. *La Patrie, Compton* — Passions très violentes apaisées, à la suite d'un pèlerinage. *Nom et lieu manquent*. — Inflammation de poumons et pleurésie guéries. *Abonnées, Mont St-Bilaire*. — Une grâce exceptionnelle. *M B.* — J'ai promis de publier ma guérison. *J. A., Carleton*. — 1° Guéri d'une fluxion des bronches par la récitation de cinq chapelets en l'honneur de sainte Anne. *F. B.* — 2° Guérie de consommation après des neuvaines. *M. B.* — 3° Délivré de douleurs rhumatismales très aiguës. *J. B.* — 4° Douleur au côté disparue. *Mde G. P.* — 5° Application de l'image de sainte Anne suivie de bons résultats. *T. B.* — 6° Plusieurs faveurs. *Mde Chs B., St-Bonaventure*. — Sainte Anne a toujours pitié des malheureux. *Mde J. B. C., Tostville, Conn.* — Je reconnais devoir à l'intercession seule de sainte Anne une santé relativement bonne et qui va toujours s'améliorant. *E. B. P., St-Laurent*. — Admirable sainte Anne, soyez mille fois

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons officiellement à la sainte Église l'appréciation de ces faits.

bénié pour la bonté et la compassion que vous nous témoignez. *Mère de famille, Sault Mont-norency.*—Guérison rapide d'une fracture. Autres faveurs. *J. L., St-Henri.*—Objet précieux retrouvé. *P. P., Beauport.*—Une mère de famille reconnaissante. *Mme A. D., Ancienne-Lorelle.*—Enfant guéri d'un mal d'yeux dont il souffrait depuis trois ans. *Mde H. P., Central-Falls, N. J.*—Actions de grâces pour la guérison d'un jeune enfant. *Mde E. G.*—La santé me revint après une neuve vaine. *Mlle T. P.*—Sainte Anne m'a exaucée. *Mde L. R., Lewiston*—Une grâce. *E. L., Ac.on-Vale.*—Deux faveurs signalées. *Une mère de famille, L'Ange-Gardien.*—Guérison que l'art des médecins était impuissant à opérer. *J. O. G., Sherbrooks.*—Rhumatisme guéri. *J. B., St-Honoré.*—Deux grâces. *Mde A. C., Boxton Falls.*—Guérison de mon mari et la mienne ; conversion de mon fils adonné à la boisson. *Une mère de famille, Beauport.*—Je m'empresse de témoigner ma reconnaissance. *Mlle N. B., Saccarappa, Me.*—Chute sans fâcheux résultat. *A. B.*—Délivré de maux de tête continuels. *E. B.*—Mes prières n'ont pas été inutiles. *M. C. A. G., Biddford, Mass.*—Maux de tête et dyspepsie guéris. *H. G., Montréal.*—Aucun remède ne calmait mes douleurs, sainte Anne les a apaisées. *C. C., L'Islet.*—Les médecins avaient abandonné mon enfant, sainte Anne est venue à son secours. *Abonnée, Coaticook.*—Un peu d'eau miraculeuse a guéri les yeux de mon enfant. *St-Modeste.*—Reconnaissance pour une grande faveur. *St-Alban.*—Plusieurs grâces. *L. D., Charlesbourg.*—Remerciements à la bonne sainte Anne. *A subscriber, M. T. N., M. A. D., & M. H. G. D.*—Merci, ô bonne Sainte, qui avez daigné m'exaucer. *D. A. M., St-Charles.*—Je pensais devenir infirme, heureusement la bonne Sainte m'a secouru. *P. E. M., North Grafton, Mass.*—Guérison des fièvres. *Mme E. G., St-Henri.*—Guérison d'un mal de gorge chronique. *Abonnée, Louiseville.*

*Du 30 novembre au 15 décembre :*

Je me trouvais sans occupation, sans argent, sans avoir. Sainte Anne m'a fait trouver une place qui dépasse toutes mes espérances. *M. B., St-Edouard.*—Douleur violente apaisée. *Mde P. G., St-Henri.*—Reconnaissance à la bonne sainte Anne. *Mlle N. B., Ste-Julie.*—Je voudrais avoir mille voix pour remercier sainte Anne de la conversion d'une personne chère, et pour deux autres faveurs. *D. P., St-David.*—Merci, ô sainte Anne, de votre prompt secours lorsqu'une imprudence ne fit craindre l'obligation de recourir à un médecin. *G. A. B.*—Reconnaissance pour trois grâces. *M. D.*—J'attribue à sainte Anne la paix que je goûte aujourd'hui

*Pas de nom.*—Je remercie sainte Anne de m'avoir fait réussir dans mes études. *Pas de nom.*—Soulagement dû à sainte Anne. *J. D., Lynn, Mass.*—Petite fille guérie d'un érysipèle et petit garçon guéri d'un mal de bras. *Mde F. L.*—Guérie une première fois d'une fièvre cérébrale, j'ai négligé d'en remercier sainte Anne par l'accomplissement d'un vœu. Me voilà menacé de nouveau. Priez sainte Anne pour moi. *Mde J. G., Dillmorton.*—Mille actions de grâces à ma patronne pour une grâce tant désirée. *Dorchester.*—Guérison d'une maladie des plus graves et autres grâces obtenues. *Acton Vale.*—Guérison complète. *Dlle A. V., Biddeford. Me.*—Protectrice visible de sainte Anne *Abonnée, St-Grégoire.*—Une mère de famille remercie sainte Anne de la conversion de son fils. *St-Grégoire.*—Deux grâces temporelles obtenues par l'intercession de sainte Anne. *M L B., Lévis.*—Grande faveur accordée. *Mde M. L., St-Barnabé.*—Revenue à la santé après avoir été condamnée par quatre médecins. *Mde E. M., St-Stienne les Grés*—Grâce obtenue *Mde V. C. St-Basile*—Sans la bonne sainte Anne, j'allais perdre ma petite fille. *N P Saccarappi, Me.*—Sainte Anne m'a accordé plusieurs grâces. *A. L., St-André de Sutton.*—Mille remerciements à sainte Anne pour trois faveurs. *Abonnée.*—Merci, sainte Anne, pour vos faveurs. *L., St-Raphaël*—Disparition de peines d'esprit. Merci pour des grâces nombreuses, *D. B. et Mde E. B., St-Elzear, Beauce*—Deux guérisons et autres faveurs. *A. D., Cap-Rouge*—Guérison et emploi obtenus. *Mde E. L., Fall River, Mass.*—Préservation de la picote, guérison d'un enfant malade depuis longtemps; nouvelles reçues après 12 ans de silence. *St-Ursule.*—Mon mari a renoncé à la boisson. *P. C. H. F.*—Jugement rendu en ma faveur et autres grâces. *Pas de nom.* Mal d'yeux guéri *Mde V. A. C., St-Henri*—Violentes douleurs apaisées par l'intercession de sainte Anne. *St-Joseph, Beauce*—Deux maladies dangereuses guéries, grâce à sainte Anne. J'ai aussi obtenu pour mon enfant le goût de l'étude. *Ile Verte*—Soulagement d'un mal de tête affreux. *Pas de nom.*—Guérison d'une petite fille incommodée d'une enflure au cou. *Abonnée. Magog*—Secouru dans un pressant besoin par la bonne sainte Anne, j'ai négligé de la remercier. De nouveaux malheurs sont venus fondre sur moi. Je n'ai plus d'espoir qu'en ma protectrice. *V. P. L., Pawtucket R. I.*—Grandes douleurs soulagées. *Mde H. D., Mascouche. I. P. E.*—Santé rétablie, après deux pèlerinages. *Sherbrooke*—Renaissance pour une grâce. *M. L., Yamachiche*—Mal d'yeux guéri. *Mde M. V., St-Eugène.*—Consommation arrêtée par l'intercession de sainte Anne. *Mde J. B. L., Shawanegan.*—Après une première opé-

ration subie pour la guérison d'un cancer, je craignais d'en requérir d'autres. Mais sainte Anne m'en a exemptée *Mde A. H. Winnipeg* Conversion d'un père de famille ivrogne et éloigné des sacrements. *Kamouraska* — Deux grâces accordées par sainte Anne. *Détroit Mich* — Secours pécuniaires obtenus par l'intercession de sainte Anne. *E J — H. r. uss* Issue d'une maladie pleine de dangers. *A P —* Guérison d'une infirmité invétérée. *M R* Toutes trois de *St-Adrien d'Irlande* — Mon enfant dès sa naissance, menaçait d'être infirme pour la vie sainte Anne l'a guéri *Vdn E P St-Edouard* — Reconnaissez ce pour une grande grâce. *M G, St-Thimase* — Une mère et son enfant doivent leur guérison à la bonne sainte Anne. *F B, Trois-Pistoles* Sainte Anne m'a accordé une grâce. *Mde N O. Binkville, N H.* — Deux guérisons. *M B C et M H B. Ste-Rose.* Une mère remercie sainte Anne de n'avoir pas rendu orphelins ses enfants. *P. G, St-Jean-Port-Joly* — Un mal de tête me faisait continuellement souffrir depuis 3 ans. En promettant de renoncer à certaines vanités j'en ai obtenu la guérison. *C G., St-Ambroise* — On venait d'établir dans notre paroisse une société de sainte Anne. J'aurais voulu en faire partie, mais mon mari s'y opposait dans la crainte que cela ne me dérangerait dans mes occupations. Il souffrait depuis longtemps d'un mal de jambe causé par la chute d'une pièce de bois. Je lui fais promettre que, s'il guérit par l'intercession de sainte Anne, j'aurai la permission demandée. Il fut guéri, et je suis une des servantes de sainte Anne. *Ste-Rose de Laval.*



## DONS AU SANCTUAIRE

Agnès Savard, 25 cts; Marie-Louise Savard 25 cts; William Loisel, 25 cts; Martine St-Laurent, 25 cts; Délia Giroux, 25 cts; Edouard Valentin, 25 cts; Angéline Mefrud, 25 cts; Dame Emélie Ayotte, 25 cts; Odile Mathon, 25 cts; Joseph Brodeur, 25 cts; T. F. Bérubé, 25 cts; Dame Boucher, 25 cts; Dame Lisotte, 25 cts; Dame L. G. Adam, 25 cts; Samuel Casotte, 25 cts; Marie Convard, 29 cts; A. Comeau, 25 cts; Auguste Poirier, 25 cts; Pierre Hamelin, 25 cts; Délima Thébo, 25 cts; Alphonsine Normand, 25 cts; Richard Normand, 25 cts; Louise Beaulieu, 25 cts; Louis Riville, 25 cts; Mr Desjardins, 25 cts; Marie Duval, 25 cts; Dame Roch Gilbert, 25 cts; Dame Frank Chabot, 20 cts; Joseph Bernard, 25 cts; Frs

Racicot, 25 cts; Narcisse Normand, 25 cts; Chrysostôme Caron, 25 cts; Edouard Thibo, 25 cts, Dame Ballargeon, 25 cts, Alfred Gelineau, 20 cts, O. A. Valentin, 25 cts, Hilaro Radier, 25 cts; Baptiste Adam, 25 cts, Joseph Gervais, 25 cts; John Daigle, 25 cts, Jos. St-Louis, 25 cts, Wilfrid Rochon, 25 cts; Jules Blais, 25 cts, Mario Massicotte, 25 cts, Zella Gauthier, 25 cts; Mario Blais, 25 cts, Louis Olivier, 25 cts; Dame Michael Scullion, 25 cts, Fawc Dauphinin, 25 cts; Dame Jos Lapalme, 25 cts, Un abonné, 25 cts, Louis Normand, 15 cts; François Boucher, 15 cts, Edouard Lafrance, 15 cts; Edouard Balthazar, 15 cts, Arthur Pratt, 15 cts; Dame Goudreau, 13 cts; Arthur Bernier, 15 cts; Charles Racicot, 15 cts; Georgiana Bertrand, 10 cts, Louis Clément, 10 cts, Michel Co t. 8 cts; Dame Dubrule, 12 cts; Frank Riville, 10 cts; Dame Poulin, 10 cts; Dame Chartier, 10 cts; Dame Rock, 10 cts; Augusto Bélanger, 10 cts, Un abonné, 10 cts, Louis Trudeau, 10 cts; Dame Farnette, 10 cts, Charles Collin, 10 cts; Emma Cinq-Mars, 10 cts, Un abonné, 10 cts, Eugénie Beaulieu, 11 cts; Dame Pierre Ayotte, 10 cts, Pierre Lapointe, 10 cts; Gédéon Hamel, 10 cts, P. Danville, 10 cts, Dame Hélié Orangé, 9 cts, David Clément, 5 cts; Dame Clément, 5 cts; Philippe Savard, 5 cts, Bernadette Savard, 5 cts; Arthur Savard, 5 cts; Dame Augustin Beaulieu, 7 cts, Cl rence Duval, 7 cts, Roch Fecteau, 5 cts, Simon Peltier, 5 cts, Dame Roy, 10 cts; Dame E. Bolduc, Lynn Mass, \$1, 1 ab. du village de Kamouraska, \$2.50, 8 billets d'affiliation, \$2, Dlle Philomène Boucher, Taftville, \$, Delanto Daigle, Stafford Springs, \$1; Mme J. B. Lafleur, Stafford Springs, 50 cts, Dlle Marie Lemay, Worcester, 10 cts, Dame Elie Crépault, \$2, Dame Crépault, \$1; Dame P. Ruel, Lynn, \$1; H. N. Desrochers, Mascouche, 50 cts; Dlle Marie Lajoie, Yamachiche, \$1; Dlle Octavie R. Jacques, Hancock, 50 cts; Dame Flore Diotte Lynn \$; Dame Mathilde Diotte, Lynn, \$1, Dame P. Lichance, Saint-Léonard, \$1; Dame Johnny Béliveau, 50 cts; Dlle Angèle Paquet, Manchester, 50 cts; Dame Jos. Savignon, \$1; Dlle Delima Grenier, \$1, M. Hercule Cormier, Anoskeaf, N. H., 40 cts; Mme Nelson Hébert, 50 cts; Dame Clément Barthiaume, Wauregan, \$1; Dame Louis Lemay, St-Alexis des Monts, 60 cts; 1 citoyen de St-Hyacinthe, \$2; 1 personne de St-Hyacinthe, 20 cts; B. Tremblay, Worcester, 65 cts; Mme P. Poisson, Montréal, \$1; M. Alp. Cauchon, Winooski, \$1; Mme William Pratte, \$1, Dlle Fournier, \$1, Dlle Virginie Lebeau, Wauregan, \$1; Lucie Laperrière, 5 cts, Mme Honoré Houle, N. D. de Lévis, 25 cts, 1 abonnée, \$1; M. Adélaré Menari, 35 cts; Dlle Elmire Goyette, Wauregan, \$1, Dlle Philomène Muir, Village Richelieu, \$1; Mme Louis Belly, St Paul, 15 cts;

Dame Vvo Letarto et sa famille, Brunswick, 50 cts ; Eustache Parent, \$1 ; Pierre Desjardins, \$1 ; Thomas Ouellet, 50 cts ; Pour différentes personnes de Brunswick par Dame Sara Desjardins, \$7 ; Dame B Gladu, Saftville \$1 ; Euclide Revu 0 20, D. E. Revu, 20 cts ; Dame Jos. Vincent, Dame Ls Grandchamp, Dame P. Beauchemin, 15 cts ; D V N. Jacqu s. 10 cts ; R-v F. Cummingham, Brattl-boro, Vt U. S. 15 cts ; M. Chs Bisailun Glavelville. 25 cts ; M. Nap Péroux, Conn. U S \$2 ; M. J. B. Morin, Athim, \$1 ; M. Frs Ouellet, \$1 ; Marie Picard, Anthony, \$1 ; Dame Clarida Chicoine Warren 20 cts ; Dame P. Lacroix, 25 cts ; Mario Jetté Wauragan Conn \$1.25 ; Dame Joseph Boulet, Hast Wilton, N H 1 centin ; Dame François Comtois, \$2. 1 abonné de Louiseville. \$1 ; Mme Jos Chanon. 25 cts ; M Olivier Lussier, Concordia 30 cts, D Isidore Girard, 50 cts ; S E Montréal, 25 cts ; M. Alex. Chaperon, Beluont, N H 30 cts ; Dame Marcellino Leolant Humbolt. 30 cts ; 1 abonné, village St-Mathias, 75 cts ; M Calixte Noël, \$4 ; Ludvino Vallée, Rochester, \$2 ; Par Rev L G Plamondon, L colle, 20 cts ; McLawron 15 cts ; Dame Sara Birmingham, Perce, 5 cts ; M S. Chicoine, pour la cloche ou l'aube' 25 cts ; M A. Daigle, Déliante Daigle. 25 cts ; Arthur Montplaisir, 10 cts ; M Nav Mont lalsir 15 cts ; Dame Azilda Daigle, 25 cts ; M. Delphis Beaupé Ranger, 50 cts ; M Jos Cloutier. 50 cts ; Delle Adalalde Faucher, 5 cts ; M Gilbert Gagnon 25 cts ; Jos-ph Metigay, 5 cts, F Gaudet et J. Leger 40 cts ; D F. Perras et Casimir Perras 10 cts ; D Epheznia Couturo 15 cts ; Dame Lapiere 25 cts, Dame Cartrand, 15 c s ; Dame Monier, 10 cts ; Dame Forant 5 cts ; Dame Cartier mère, 5 cts ; Dame Baribault 2 cts ; Dame Bergeron, 2 cts ; Dame 5 cts ; Dame Cartier, 5 cts ; Dame Co sain. 5 cts ; Dame Camerlin, 8 cts ; Dame Chalet, 2 cts ; Dame Roy. 5 cts ; Dame Landry, 5 cts ; Miss Dallcher, 6 cts ; M. F. Cartier, 2 cts.

—000—

### DONS POUR LA CLOCHE.

Dlle Marie Trottier, 5 cts ; Dlle A. Cuyrier, 5 cts ; Dlle Frédéline Lemay 10 cts ; Ernestine Bélauger, 10 cts ; M. Stevens Gosselin, 10 cts ; Dame Aug Lacoste, 5 cts ; Dame P. Trépanier, 10 cts ; Dame L. Myre, 5 cts ; Dame W. Wiuslow, 5 cts ; Dame Octave Bourbonnais, 10 cts ; Dame Augustin Lajoie, 5 cts ; Dame Félix Laurin, 10 cts ; Dame

Joseph Rioux, 5 cts ; Dame Baptiste Lavoie, 5 cts ; Dame Alexandre Ouellet, 5 cts ; Dame Joseph Rioux, 5 cts ; Dame Nazaire Aubut, 5 cts ; Dame Baptiste Beaulieu, 5 cts ; Dame David Rioux, 5 cts ; Dame Wilfrid Masse, 5 cts ; Dame Achille Deschêne, 5 cts ; Dame David Delisle, 5 cts ; Dame Hilarion Damour, 5 cts ; Dame Louis Turcotte, 5 cts ; Dame Dr Garon, 5 cts ; Dame Johnny Rioux, 5 cts ; Dame Magloire Delisle, 15 cts ; Dlle Clarisse Paradis, 5 cts ; Dlle Arthemise Moyen, 5 cts ; Dlle Elmire Deschêne, 5 cts ; Dlle Monique St-Laurent, 5 cts ; Toussaint Laflamme, 20 cts ; J.-Baptiste Laflamme, 5 cts ; Louis Michon, 25 ; Moïse Charbonneau, 5 cts ; Misaël Bière, 5 cts ; Amédée Courtemanche, 10 cts ; Filias Bousquet, 10 ; Edmond Marcheseault, 25 ; Ludger Gaouette, 10 ct. ; Henri Bourque 10 cts ; Olive Bourque, 10 cts ; Tresslé Laflamme 55 cts ; Merici Petrin, 10 cts ; Plusi urs personnes, 25 cts ; Eu-dèle Richard, 5 cts ; Une famille, 20 cts ; Une personne, 10 cts ; Une autre, 24 cts.

—000—

## RECOMMANDATIONS AUX PRIERES.

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre saint père le pape Léon XIII.

Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque et nos seigneurs les évêques de la Province de Québec.

Abonnés, 12 ; actions de grâces, 10 ; bonnes morts, 21 ; conversions, 78 ; curés et paroisses 3 ; défunts, 37 ; emplois désirés, 1 ; enfants, 15 ; entreprises, 3 ; étudiants, 15 ; familles, 204 ; grâces temporelles, 28 ; grâces spirituelles, 27 ; infirmes, 1 ; intentions particulières, 36 ; ivrognes, 17 ; jeune gens, 9 ; jeunes filles, 5 ; malades 39 ; ménages désunis, 4 ; mères de famille, 6 ; patience et résignation, 7 ; pères de famille, 20 ; persévérance, 2 ; protestants, 64 ; vocations, 3.

Les personnes recommandées aux prières de l'Archiconfrérie dans l'église du Château-Richer, de la paroisse de Somerset ; la paroisse de Brunswick, Maine.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

---

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Buade, Québec.